FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au règlement (CE) N°1907/2006

Date de parution : lundi 18 janvier 2021 Version n° : 3

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1. Identificateur de produit

Code du produit : DS290

Nom : Pastilles Dentichlor

1.2. Utilisations finales particulières Moyen pratique, fiable et systématique de fabriquer des solutions au chlore pour les opérations de désinfection. Utilisations principales : Désinfection des impressions et des dispositifs. Nettoyage de sang/fluides corporels. Désinfection de multiples surfaces dures, telles que les bouteilles d'eau en plastique, les surfaces de travail et toute autre surface dure résistant au chlore. Éviter tout contact avec les tissus.

1.3. Fournisseur

Dentisan
Bateman Street
Derby

DE23 8JL

Téléphone : +44 (0)1332 268 526

Site web : www.dentisan.co.uk

Fax : +44 (0)1332 295941

E-mail : info@dentisan.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +44 (0)1332 292402

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers (Produit non dilué)

2.1. Classification du mélange

Selon le règlement 1272/2008

Dangers pour la santé : Eye Irrit. 2, STOT SE 3
Dangers physiques : Non classé
Dangers pour l'environnement : Aquatic Acute 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Selon le règlement 1272/2008

Avertissement

H319 Provoque une grave irritation oculaire.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P402 + P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.
P501 Éliminer le contenu/récipient par le biais d'une société d'élimination des déchets chimiques agréée.
P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

Matière	Numéro CAS	Taux	N° CE (si disponible)	N° règlement CE REACH (si disponible)	Dangers (voir la section 16)	
Troclosène sodique	2893-78-9	30-60 %			Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Eye Irrit. 2, Ox. Sol. 2, STOT SE 3	H272 H302 H319 H335 H400 H410
Acide adipique	124-04-9	10-30 %			Eye Irrit. 2	H319
Carbonate de sodium	497-19-8	1-5%			Eye Irrit. 2	H319

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau durant 10 minutes en maintenant les paupières écartées. Demander immédiatement un avis médical.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation : En cas d'irritation, transporter la personne à l'extérieur, la garder au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire de l'eau. Demander immédiatement un avis médical.

Protection pour les secouristes : EPI permettant d'éviter tout contact. Voir la section 8,2.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Danger pour les yeux : Provoque une irritation.

Danger pour la peau : Provoque une irritation.

Danger respiratoire : L'exposition à la poussière ou au gaz chloré provoque une irritation des voies respiratoires.

Autres dangers :

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun traitement ou soin spécial nécessaire en plus de ceux décrits à la section 4.2.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Danger d'inflammabilité : Tout contact avec un matériau combustible peut causer un incendie.

5.1. Moyens d'extinction

Aucune exigence particulière. Moyen approprié pour lutter contre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de décomposition thermique ou de combustion peuvent inclure les substances suivantes : Des gaz ou vapeurs très corrosifs. Du chlore. Du chlorure d'hydrogène (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection appropriés. Contenir et recueillir l'eau d'extinction.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prendre des précautions afin d'éviter tout contact. Utiliser l'équipement de protection individuel décrit à la section 8.

Un déversement pourra rendre les sols glissants. Maintenir la zone exempte de toute obstruction. Observer les règlements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour les grandes quantités, les contenir et les absorber ou les pomper dans des conteneurs adaptés pour leur élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter aux conseils fournis aux sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

Durée de conservation : 60* mois dans les récipients d'origine scellés.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas mélanger avec d'autres produits. Suivre les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel et à l'écart d'acides et d'agents fortement oxydants. Conserver debout dans les récipients d'origine. Température de stockage recommandée 5-25°C.

7.3. Utilisations finales particulières

Un moyen pratique, fiable et systématique de fabriquer des solutions au chlore pour les opérations de désinfection. Utilisations principales : Désinfection des impressions et des dispositifs. Nettoyage de sang/fluides corporels. Désinfection de multiples surfaces dures, telles que les bouteilles d'eau en plastique, les surfaces de travail et toute autre surface dure résistant au chlore. Éviter tout contact avec les tissus.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Chlore	0,5 ppm	LEP 15 min STEL (UK EH40)

8.2. Contrôles de l'exposition

Les mesures suggérées sont basées sur les méthodes d'utilisation générale et peuvent ne pas être appropriées à toutes les utilisations potentielles du produit. Il incombe à l'utilisateur de réaliser une évaluation des risques complètes de ses processus et systèmes de travail spécifiques.

Protection des yeux :	Porter une protection oculaire conforme à la norme BS EN 166 s'il y a un risque d'éclaboussure de la solution ou si les niveaux de poussières en suspension sont élevés.
Protection des mains :	Porter des gants PVC ou en latex. Le choix exact des gants dépend des évaluations des risques spécifiques.
Protection du corps :	Protection permettant d'éviter tout contact.
Protection respiratoire :	Éviter de créer et de respirer les poussières lors de la manipulation des pastilles. Porter un masque de protection conforme à la norme EN149, si nécessaire.
Autre protection :	

Équipement de protection individuelle :

Les exigences exactes en termes d'EPI doivent être déterminées suite à une évaluation des risques spécifique des processus réalisés.

Protection de l'environnement : Empêcher le mélange de s'écouler dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Couleur : Blanc

Odeur : Caractéristique, chlore.

Point de fusion/congélation : S/O

pH (type) : 5-6 1 % dans l'eau (type).

Point initial d'ébullition : Sans objet.

Inflammabilité S/O

Temp. d'auto-inflammation :Sans objet.

Point d'éclair : Sans objet.

Pression de vapeur : Aucune donnée.

Viscosité : Sans objet.

Propriétés explosives : Sans objet.

Limites d'explosivité inférieure supérieure : S/O

Propriétés oxydantes : Tout contact avec un matériau combustible peut causer un incendie.

Solubilité : Aisément soluble dans l'eau.

Densité relative à 20°C (type) : S/O

Densité de vapeur relative : Aucune donnée.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Incompatible avec les agents fortement oxydants et les acides.

10.2. Stabilité chimique Stable aux conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne devrait se produire.

10.4. Conditions à éviter Températures extrêmes.

10.5. Matières incompatibles Incompatible avec les agents fortement oxydants et les acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux Le contact avec des acides libère un gaz toxique (chlore).

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/irritation cutanée :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation :	Mélange classé comme irritant pour les yeux, catégorie 2. Voir la section 2.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :	Le mélange n'est pas classé comme STOT SE 3. Voir la section 2.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité par aspiration :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voies d'exposition/Symptômes

Contact avec les yeux :	Provoque une irritation.
Contact avec la peau :	Provoque une irritation.
Inhalation :	L'exposition à la poussière ou au gaz chloré provoque une irritation des voies respiratoires.
Ingestion :	Nocif en cas d'ingestion.

11.2. Informations sur les autres dangers Aucune donnée.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité Ce produit a des propriétés microbicides. En grandes quantités, il peut affecter les installations de traitement biologique.

12.2. Persistance et dégradabilité Ce produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Ne devrait pas présenter de risque de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol Ce produit est très soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Ne contient aucun ingrédient évalué comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien Aucune propriété perturbant le système endocrinien connue.

12.7. Autres effets néfastes Aucun autre effet néfaste n'ait anticipé.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer l'excédent de produit et l'emballage par le biais d'une société d'élimination des déchets chimiques agréée.

Les effluents rejetés peuvent normalement être évacués dans les égouts (selon les tolérances autorisées).

Les récipients nettoyés vides peuvent être recyclés lorsqu'une infrastructure est en place, mis en décharge ou incinérés, lorsque cela est autorisé.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU 3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU Substance dangereuse pour l'environnement, Solide, N.S.A. (TROCLOSÈNE SODIQUE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport 9 **14.4. Groupe d'emballage** 3

14.5. Dangers pour l'environnement Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (étiquette du produit).

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucune précaution spécifique.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non disponible pour le transport en vrac.

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Contenu conformément au règlement CE n°648/2004 sur les détergents :

NTA et ses sels

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Mentions de danger relatives aux ingrédients (voir la section 3)

H272 Peut aggraver un incendie ; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une grave irritation oculaire.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de parution : lundi 18 janvier 2021 Version n° : 3 Date d'impression : mardi 26 janvier 2021

Ce produit doit être conservé, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques industrielles et aux règlementations juridiques. Les informations contenues dans la présente fiche de données sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et visent à décrire les produits du point de vue des exigences de sécurité. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme une garantie de propriétés spécifiques. Il revient aux utilisateurs de s'assurer de l'adéquation de ce produit à leurs propres applications.